

## CE QU'EN PENSENT *les élus*

### **ANTOINE ROBLÈS** **Adjoint PS.Tarnos**

« Les projets de la Communauté des Communes ne peuvent aboutir que s'il y a de l'argent, et l'argent ne se trouve que dans la TPU. C'est vrai que cela ferait perdre à Tarnos, en 5 ans, 2,3 Millions d'Euros, mais on pourrait obtenir des dotations bonifiées qui compenseraient. »

### **GÉRARD CLAVERIE** **Opposition Tarnos**

« La TPU est le principe de solidarité que toute la gauche a voté en son temps et que plus personne ne remet en cause sauf semble-t-il, les communistes de Tarnos. Pourquoi ? Parce que Tarnos va perdre de l'argent ? Ce n'est pas la vraie raison. ...Imaginons que les Tarnosiens acceptent, après référendum, de rejoindre la CABAB. La TPU est déjà effective sur le territoire du BAB, donc la perte financière sera elle aussi effective. »

### **BERNARD CORRIHONS** **Maire de Ondres**

« Aujourd'hui, la commune d'Ondres vit avec 250 000 Euros de taxe professionnelle, autant dire rien. Ne pas instaurer la TPU la condamnerait. »

### **Jean Baylet** **Maire de St André de Seignanx**

« La TPU ne relève pas du gadget. Elle doit être au service du projet politique et prolonger l'engagement de solidarité au sein de la Communauté des communes. Si elle génère des ressources collectives supplémentaires, elle doit s'accompagner de transferts de charges en direction des collectivités alors privées de ressources attendues. Elle doit être un lien qui unit les communes et ne doit pas porter en elle une fracture. Elle doit s'imposer comme une évidence plus value pour le développement du Seignanx. »

### **CHRISTINE DARDY** **Maire de St Martin de Seignanx**

« La TPU n'apportera pas de recette supplémentaire, ce sera simplement une redistribution qui déshabillera essentiellement Tarnos et St Martin. Il faut d'abord établir un projet, et seulement si ce projet l'exige, passer en TPU, mais il faudra créer pour les communes « perdantes » une allocation de compensation. Cela ne peut pas se décider ainsi, car les entreprises St Martinoises, qui sont déjà à 14,70 % de taxe professionnelle, passeraient pratiquement à 23 %. Pour ma part, j'ai une autre proposition : Nous aurons bientôt un parc économique communautaire de 100 ha : toute la TP sera destinée au Seignanx qui aura là ses ressources propres. Battons nous tous pour qu'il soit opérationnel le plus vite possible ! » Quant à partir vers la CABAB, je suis déjà élue au C.A. de l'Agence d'Urbanisme Adour-Pyrénées et du SCOT où nous avons des projets très intéressants. Nous sommes « condamnés » à terme, à nous rattacher à Bayonne. et cela concerne tout le Seignanx. »